

# Accessibilité

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée porte une attention particulière sur l'accessibilité des sites Internet et services en ligne qu'elle édite.

Depuis plusieurs années, la Région bénéficie d'un accompagnement spécifique accessibilité (actuellement assuré par la société [Temesis](#)) qui porte sur :

- un suivi pour chaque étape d'élaboration des sites Internet
- la formation des agents contributeurs et des Webmasters de la collectivité
- la conception, rédaction des documents obligatoires dans le cadre du [RGAA 4.1](#)

**Les différents éléments relatifs au RGAA 4.1 sont en cours de rédaction, ce qui implique à ce stade la déclaration « Accessibilité : non conforme »**

- Déclaration d'accessibilité : en cours d'audit. Mise en ligne prévue pour décembre 2021.
- Schéma pluriannuel de mise en accessibilité : en cours d'élaboration
- Plan d'actions de l'année en cours : en cours d'élaboration